

Codes de conduite de la communauté AWS

Dernière mise à jour : 14 septembre 2018

Portée

Nous croyons fermement aux vertus et à l'importance d'un environnement dans lequel tous les membres de la communauté AWS se sentent les bienvenus et en sécurité. Le présent Code de conduite définit le comportement que nous attendons des membres de la communauté AWS qui interviennent dans le cadre des événements en direct et événements virtuels, ainsi que sur les blogs, les forums en ligne et les réseaux sociaux AWS. L'objectif de nos événements AWS, qu'ils soient directs ou virtuels, et de l'engagement de la communauté sur les forums de réseaux sociaux est de faciliter le développement des compétences techniques et professionnelles et d'encourager les échanges au sein de la communauté. Les termes du présent Code de conduite ne sont pas négociables. Nous ne tolérerons aucun comportement contrevenant au présent Code de conduite.

Comportement attendu, champ d'application et implications

Événements AWS Live

Comportement

1. Vous devez vous comporter de manière à garantir un environnement sûr et positif pour tous les participants présents lors de l'événement.
2. Vous ne devez pas tenir des propos ou avoir des comportements déplacés, ni entraver de quelque autre manière le bon déroulement de l'événement ou la participation des autres personnes présentes.
3. Vous ne devez pas tenir des propos ou avoir des comportements harcelants, abusifs, discriminatoires ou menaçants, concernant notamment la race, le genre, l'identité, l'expression ou l'orientation sexuelle, l'origine nationale, la religion, la situation de handicap, la situation matrimoniale, l'âge, le statut militaire ou d'ancien combattant, ou tout autre catégorie protégée.
4. Vous devez vous conformer aux consignes du personnel de l'événement et du site.
5. Vous devez vous conformer à l'ensemble des lois applicables.

Champ d'application

Les principes du présent Code de conduite s'appliquent à tous les participants à l'événement (notamment les employés d'AWS, les participants, les prestataires, les sponsors, les conférenciers, les bénévoles et les invités). Le présent Code de conduite couvre l'événement principal ainsi que l'ensemble des événements connexes lui étant associés (qu'ils soient de nature sociale ou autre). Les employés d'Amazon participant à des événements doivent continuer, à tout moment, à se conformer à l'ensemble des règles de l'entreprise.

Conséquences

Si nous estimons que vous ne respectez pas le présent Code de conduite, nous pourrions vous refuser l'entrée ou exiger que vous quittiez les lieux de l'événement. Vous pourrez également vous voir interdire la participation à de futurs événements virtuels ou en direct, ainsi que de votre présence sur les blogs, les forums en ligne et les réseaux sociaux AWS. Toutes les décisions à cet égard sont prises à notre seule discrétion. Nous solliciterons les autorités locales compétentes si nous estimons cela nécessaire.

Si nous vous refusons l'entrée ou exigeons que vous quittiez les lieux, vous n'aurez pas la possibilité de recevoir un remboursement des sommes qui nous ont éventuellement été versés dans le cadre de l'événement ou des événements connexes. Toute infraction au présent Code de conduite est susceptible d'entraîner une interdiction de participer des événements futurs, qu'ils soient en direct ou virtuels.

Événements virtuels AWS

Comportement

1. Vous devez vous comporter de manière à garantir un environnement sûr et positif pour tous les participants (notamment les employés AWS, les modérateurs, les participants, les prestataires, les sponsors, les conférenciers et les bénévoles) à l'événement virtuel AWS (webinaires, diffusions en direct en ligne, etc.).
2. Vous ne devez pas tenir des propos ou avoir des comportements déplacés, ni entraver de quelque autre manière le bon déroulement de l'événement virtuel ou la participation des autres personnes présentes.
3. Vous ne devez pas tenir des propos ou avoir des comportements harcelants, abusifs, discriminatoires ou menaçants, concernant notamment la race, le genre, l'identité, l'expression ou l'orientation sexuelle, l'origine nationale, la religion, la situation de handicap, la situation matrimoniale, l'âge, le statut militaire ou d'ancien combattant, ou tout autre catégorie protégée.

4. Vous devez vous conformer aux consignes du modérateur et tout membre du personnel intervenant dans le cadre de l'événement virtuel AWS.
5. Vous devez vous conformer à l'ensemble des lois applicables.

Champ d'application

Les principes du présent Code de conduite s'appliquent à tous les participants à l'événement virtuel (notamment les employés d'AWS, les modérateurs, les participants, les prestataires, les sponsors, les conférenciers et les bénévoles). Le présent Code de conduite couvre l'événement virtuel principal ainsi que l'ensemble des événements connexes lui étant associés (qu'ils soient de nature sociale ou autre). Les employés d'Amazon participant à des événements virtuels doivent continuer, à tout moment, à se conformer à l'ensemble des règles de l'entreprise.

Conséquences

Toute infraction au présent Code de conduite est susceptible d'entraîner une interdiction de participer des événements futurs, qu'ils soient en direct ou virtuels, ainsi qu'à l'ensemble des blogs, forums en ligne et réseaux sociaux AWS.

Blogs, forums en ligne et réseaux sociaux AWS

Comportement

1. Vous devez vous comporter de manière à garantir un environnement sûr et positif sur l'ensemble des blogs, forums en ligne et réseaux sociaux AWS (que cela soit au sein même de la communauté AWS ou dans le cadre d'échanges entre des intervenants externes et des membres de la communauté AWS).
2. Vous ne devez pas tenir des propos ou avoir des comportements harcelants, abusifs, discriminatoires ou menaçants, concernant notamment la race, le genre, l'identité, l'expression ou l'orientation sexuelle, l'origine nationale, la religion, la situation de handicap, la situation matrimoniale, l'âge, le statut militaire ou d'ancien combattant, ou tout autre catégorie protégée.
3. Vous devez vous conformer à l'ensemble des lois applicables.

Champ d'application

Les règles de la communauté AWS sont basées sur des principes de « bon sens » pour l'ensemble de ses canaux d'interaction, cela incluant notamment les blogs, les forums en ligne et les réseaux sociaux AWS. Toutes les interactions (que cela soit au sein même de la communauté AWS ou entre

des intervenants externes et des membres de la communauté AWS) doivent respecter les principes du présent Code de conduite.

Conséquences

Toute infraction au présent Code de conduite est susceptible d'entraîner une interdiction de participer à des événements futurs, qu'ils soient en direct ou virtuels.

Nous contacter

Si vous êtes témoin ou faites l'objet de comportements inappropriés dans le cadre de l'un de nos événements en direct, veuillez contacter le service Amazon Security dans les meilleurs délais à l'adresse suivante : aws-events-security-concerns@amazon.com.

Si vous êtes témoin ou faites l'objet de comportements inappropriés, ou si vous avez des questions ou préoccupations concernant les événements virtuels, blogs ou forums en ligne AWS ou le Code de conduite des réseaux sociaux AWS, veuillez contacter : aws-community-conduct@amazon.com.